

***Demande de subvention
Fonds Verts
Programme 2026***

Acquisitions foncières sur les milieux forestiers des ENS

Carrière, tourbière et combe de Cerin à Ambléon
Lac Genin, Tourbières des Renons et des Molonnes
Lac de Nantua

Département de l'Ain

Contexte de l'opération proposée

Les acquisitions par les Conservatoires d'espaces naturels agréés peuvent constituer un outil de protection forte pour réduire les pressions sur la biodiversité, protéger et restaurer les écosystèmes, et contribuer à la stratégie nationale biodiversité 2030. Cette stratégie vise à protéger et à restaurer la nature, les écosystèmes et les espèces, à lutter contre les espèces exotiques envahissantes et à déployer des aires protégées sur 30 % de notre territoire dont 10 % bénéficiant de protection forte.

La constitution d'un réseau de sites préservés par la maîtrise foncière et d'usage est l'idée fondatrice des Conservatoires d'espaces naturels, largement mise en avant dans la charte des valeurs communes de la fédération des conservatoires d'espaces naturels. C'est par le biais de cette maîtrise foncière que la restauration peut être mise en œuvre, expérimentée et évaluée.

Renforcer la gestion et la préservation des milieux forestiers, de leurs fonctionnalités et des services associés est l'un des objectifs du Plan d'Action Quinquennal (PAQ) 2023-2027 des 6 CEN d'Auvergne Rhône-Alpes. Cet objectif est décliné dans plusieurs grandes ambitions du PAQ 2023-2027 et à travers la "Stratégie régionale d'action foncière et de gestion des sites des Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes, 2020-2030".

<i>Postes de dépense</i>	<i>Budget €</i>	<i>70% FV</i>	<i>30 %CD01</i>
Acquisitions foncières - <i>intégrant le prix du fond, du bois et frais de notaire</i>	90 000	63 000	27 000
Frais d'expertises	5 700	3 990	1 710
Mise en œuvre du projet	7 000	4 900	2100
<i>Total</i>	<i>102 700</i>	<i>71 890</i>	<i>30 810</i>